

CGC – UNSA

NON à la journée d'action du 22 septembre 2009

La CGC Groupe La Poste et l'UNSA-Postes ne s'associent pas à la journée d'action du 22 septembre 2009 lancée par 5 organisations syndicales, des partis politiques et certaines associations.

Cette position n'empêche pas nos deux organisations syndicales d'avoir de fortes inquiétudes pour l'avenir des postiers et postières et d'être très critiques sur la rédaction du texte de loi tel qu'adopté par le Conseil des Ministres.

Nous continuons de dénoncer :

1. L'absence de garanties pour les Personnels, fonctionnaires ou salariés de droit privé sur leur avenir (statut, emplois, carrière).
2. L'imprécision de la prise en charge effective par l'Etat du financement des activités et missions de service public.
3. L'interprétation de la définition des organismes publics autorisés à participer à l'augmentation du capital.
4. Le rôle trop important de l'autorité de régulation (ARCEP) qui est transformée en véritable organe de tutelle de La Poste française ; depuis 1990, cette dernière est une entreprise qui doit équilibrer son budget.

Alors... le statut actuel de l'entreprise doit il être maintenu coûte que coûte pour préserver les personnels :

- en matière d'emploi ?
- d'amélioration des conditions de travail ?
- en matière de développement de l'entreprise ???

Pour la CGC et l'UNSA, nous répondons **NON** !

Bien au contraire, si le statut de l'entreprise devait rester en l'état, il ne pourrait qu'amener La Poste à envisager :

- Plus de suppressions d'emplois que prévisibles.
- Des plans nombreux de dégagement des personnels

N'oublions pas que La Poste est une entreprise de main d'œuvre.

Qui « se risquerait » à y investir des capitaux privés pour en devenir le repreneur ?

Mener des « combats désuets » en laissant croire aux personnels qu'il est possible d'empêcher certaines évolutions, aujourd'hui nécessaires, relève soit de l'irresponsabilité, soit d'une volonté « non exprimée » de se servir des fonctionnaires et salarié-e-s de La Poste en les amenant sur le terrain du combat politique et idéologique, afin qu'ils et elles ne se posent pas la vraie question :

« La Poste et ses personnels ont ils un avenir si elle n'évolue pas, d'autant plus dans un contexte de crise et de concurrence » ?

1. D'ailleurs, ceux et celles qui s'opposent à l'augmentation du capital de La Poste ne participent-ils pas à l'accélération du processus de privatisation qu'ils et elles dénoncent ?
2. Pour la CGC et l'UNSA, la négociation doit continuer, rien n'est perdu d'avance, et les personnels ne doivent pas faire « les frais » des stratégies politiques d'arrière garde.
3. Il en est de même pour les citoyen-ne-s quand ces mêmes organisations décident d'un « simulacre » de référendum les concernant sans les informer objectivement de tous les enjeux du changement. Ces organisations syndicales savent pourtant qu'une telle consultation n'a aucune valeur légale et qu'elle n'aura donc aucun effet.

Est-ce qu'aujourd'hui, ces défenseurs de La Poste seraient prêts à financer l'entreprise publique par une augmentation de l'impôt ? Compte tenu des réactions de ces mêmes personnes sur l'augmentation du coût de la vie, nous pouvons en douter.

Au niveau syndical européen, penser qu'il est encore possible de remédier aux effets néfastes de la libéralisation totale du courrier en « réclamant » un « moratoire » aboutissant à une révision de la directive européenne sur l'ouverture du courrier à la concurrence « est-ce réaliste ? »

Une telle demande de moratoire venant d'un syndicaliste français peut surprendre, sachant que cela risque de conduire La Poste française très rapidement à sa perte et affaiblir tout le groupe auquel elle appartient.

Pour toutes ces raisons, CGC et UNSA ont décidé de dire NON à la grève du 22 septembre 2009.

LE COMBAT SYNDICAL SE SITUE AILLEURS, L'ESSENTIEL EST DE MAINTENIR LE MAXIMUM D'EMPLOIS ET DE PROTEGER LES PERSONNELS EN OBTENANT POUR CES DERNIERS LES MEILLEURES GARANTIES POUR LEUR AVENIR PROFESSIONNEL ET UNE RECONNAISSANCE DE LEUR REEL SAVOIR FAIRE PAR UNE JUSTE REMUNERATION.